

Image not found or type unknown



Déblocage des fonds devant notaire augmenté

Par **yanji**, le **22/09/2009** à **16:29**

Bonjour, nous avons réservé un lot en vue d'une construction auprès d'un promoteur URBANCOOP. Sur le contrat de réservation il était prévu un appel de fonds de 35% devant le notaire, et nous avions l'apport personnel suffisant. Cependant, voilà que le notaire nous contacte et nous demande 45% des fonds et là problème puisqu'il faut débloquer le prêt à 4.50% car notre banque vient de nous refuser le déblocage dans un premier temps à taux zéro. En conséquence on nous parle d'intérêts intercalaires mais le passage devant le notaire est prévu le 25 septembre 2009 et la livraison au 4ème trimestre 2010. Pouvez vous nous aider, on y comprend plus rien, comment éviter ces frais aidez nous.....